

PRIMAIRE *La semaine passée, le syndicat enseignant a voté le principe d'un référendum contre l'ajout du mercredi matin à l'école primaire. Charles Beer voudrait encore négocier.*

Ecole le mercredi, le bras de fer est engagé

RACHAD ARMANIOS

Environ 200 membres de la Société pédagogique de Genève (SPG) ont voté la semaine passée le principe d'un référendum contre l'ajout de quatre périodes d'enseignement le mercredi matin à l'école primaire, comme le prévoit un projet de loi du Conseil d'Etat qui ferait passer la semaine des élèves de 4 à 4,5 jours. Cette décision du syndicat, qui intervient alors que la réforme doit encore être adoptée en juin par le Grand Conseil, précipite le bras de fer entre le syndicat enseignant et le chef du Département de l'instruction publique (DIP), le socialiste Charles Beer.

Celui-ci qualifie ce combat de «corporatiste», en réponse à Laurent Vité, président de l'association professionnelle, qui critique une réforme «bricolée et davantage quantitative que qualitative». Malgré des mots durs, le magistrat pense qu'une faible marge de manœuvre existe pour éviter le référendum et appelle le syndicat à négocier.

Pourquoi un horaire allongé

Le conseiller d'Etat rappelle d'abord pourquoi, selon lui, le temps d'enseignement doit être augmenté. Celui-ci doit passer de 28 à 32 périodes pour le cycle moyen (8-12 ans) – pour les 4-8 ans, le projet d'une école ouverte (un accueil facultatif mais garanti) a été refusé en commission. Alors que Genève est l'un

des cantons romands les moins dotés en heures d'enseignement, les quatre périodes supplémentaires permettront de s'adapter au Plan d'études romand (PER), qui découle de l'harmonisation scolaire (HarmoS). Car celui-ci relève le niveau d'exigences, notamment en langues (allemand, français), tandis que deux heures d'anglais seront introduites en 7^e et 8^e primaire HarmoS (actuelles 5^e et 6^e).

En outre, l'école genevoise est mal notée en regard des comparaisons intercantionales comme PISA. Un mauvais score relatif puisque le fort taux d'élèves étrangers fait baisser la moyenne, même si leurs résultats sont élevés par rapport aux autres cantons. «L'école genevoise intègre bien, mais elle doit faire mieux car la multiculturalité est un atout pour Genève et l'école est le principal levier d'intégration.» Bref, davantage d'école permettra de remonter dans les classements.

Les raisons du refus

Une approche quantitative que Laurent Vité conteste: «Cette réforme induira une charge horaire importante pour les élèves. A 8 ans, est-il normal qu'un enfant ait une semaine aussi lourde qu'un adolescent au Cycle? Pour élever son niveau, ce dont l'école a besoin, c'est d'améliorer l'encadrement des élèves. Or nous dénonçons le manque d'enseignants depuis des années. Pour retrouver les conditions de 1991, il faudrait créer 300 postes, sans compter ceux nécessaires à un allongement de l'horaire.»

Mais les 20 millions de francs que prévoit le DIP permettront tout juste de financer les quatre périodes supplémentaires. Il s'agit de prévoir 207 postes: 121 seraient créés et 86 seraient dégaugés en renonçant à la coprésence systématique du maître de classe et du maître spécialiste durant les cours de gym et d'arts visuels.

«Une mesure économique mais tout sauf pédagogique, critique M. Vité. Le coenseignement, qui permet souvent de travailler en demi-groupe, favorise les élèves en difficulté.» «Le maître spécialiste s'occupe déjà dans bien des cas de la classe entière pendant que le généraliste fait des corrections. Il faut voir où la coprésence présumée systématique est réellement nécessaire», rétorque Charles Beer.

Autres conditions péjorées, selon la SPG: pour le cycle élémentaire (4-8 ans), les temps d'accueil essentiels au niveau pédagogique seront réduits ou supprimés; de manière générale, les horaires seront rigidifiés et les locaux, désormais occupés tout le temps par les élèves, manqueront aux enseignants pour la préparation des cours. «Cela peut paraître de petites choses, mais pourquoi n'ont-elles pas été discutées avant? Le DIP n'a jamais répondu à nos inquiétudes

et les enseignants ne veulent plus payer les pots cassés d'une énième réforme bricolée. A la TSR, Charles Beer a balayé notre argumentaire d'un méprisant 'bla-bla-bla', qui a suscité de nombreuses réactions de collègues choqués», s'indigne M. Vité.

«Un combat corporatiste»

«La SPG avance dix mille excuses au nom des élèves, pour cacher un refus de principe, répond Charles Beer. La réalité, c'est qu'elle veut conserver le temps d'enseignement sur quatre jours. Lutter pour un meilleur encadrement des élèves est légitime, mais il ne faut pas confondre ce combat avec celui contre le mercredi matin. Si la SPG nous avait dit: 'Nous avons besoin de X postes et de X millions, sinon nous combattons votre réforme', alors le message aurait été clair. Mais cela n'a pas été le cas, car elle n'entre pas en matière. Ce qui est malsain, c'est qu'elle prétexte le bien des enfants sans pouvoir se fonder sur une quelconque argumentation ou comparaison scientifique sur leur rythme scolaire. Au contraire, les études sur lesquelles nous nous appuyons montrent que les 4,5 jours sont l'horaire le mieux adapté – même la France compte y revenir.» «Ce n'est pas si simple, rétorque Laurent Vité. J'ai retenu de ces études que la semaine des élèves devait être moins concentrée. Et là, on l'alourdit. Il a aussi été expliqué que deux jours complets de congé le week-end, ce n'est pas idéal. Mais dans ce cas, des raisons culturelles sont évoquées pour ne pas y toucher.»

Pour rassurer les maîtres sur la préoccupation qu'il leur prête, soit leur propre rythme hebdomadaire, Charles Beer rappelle qu'ils n'enseignent pas davantage et assure qu'ils conserveront le même nombre de demi-journées blocs d'enseignement: ceux qui seront en classe le mercredi matin pourront donc toujours consacrer une autre demi-journée aux corrections ou à la préparation.

Voire au temps libre? «Nous ne sommes pas des enfants gâtés, même si Charles Beer laisse entendre que nous sommes des feignants», s'insurge Laurent Vité. En cause, une interview dans la *Tribune de Genève* où le magistrat constate que la SPG protège l'horaire actuel d'enseignement de 152 jours par an, qui passerait à 190. Un décompte qui donne l'impression d'un refus de travailler plus alors qu'un surcroît de temps d'enseignement n'est de toute façon pas prévu pour les enseignants, analyse en substance Laurent Vité.

Il répète la raison du refus: «Enseigner davantage avec de mauvaises conditions ne rendra service à personne.» Tandis que Charles Beer déclare: «Je m'étonne qu'un syndicat combatte l'extension du service public induite par davantage d'école et un budget supplémentaire de 20 millions.»

Pas de plan B

En cas d'échec du mercredi matin, comment rebondir? «Pour remplir les exigences du PER sans augmenter les heures, celui-ci obligera à couper dans les sciences humaines, le sport ou les arts visuels – je ne le souhaite pas», répond Charles Beer. Laurent Vité, lui, estime que le scénario d'une heure supplémentaire par jour a été écarté «sans qu'on sache trop pourquoi». A titre personnel, il pense qu'un meilleur taux d'encadrement et des périodes supplémentaires uniquement pour l'introduction de l'anglais dans les deux dernières années permettraient de remplir les objectifs. |

Vers un compromis?

Alors que les fronts semblent figés, le conseiller d'Etat Charles Beer tend une main et appelle le syndicat à négocier. Dans la perspective du refus de l'école ouverte, il proposera le 4 mai au Conseil d'Etat un amendement du projet de loi afin que les moyens prévus pour ce volet soient consacrés à améliorer le taux d'encadrement des 4-8 ans. Quarante à 50 postes pourraient être créés.

«Ce serait intéressant, mais je ne sais pas si ce sera suffisant», réagit Laurent Vité, tenu par les décisions de la base du syndicat enseignant SPG. Les deux hommes doivent toutefois se rencontrer entre quatre yeux prochainement. Reste que la proposition peut aussi se transformer en piège, puisqu'elle répond à une exigence du Groupement des associations de parents d'élèves du primaire (GAPP). Si la SPG n'entre pas en matière, elle serait encore plus isolée. Quoiqu'elle puisse compter le Mouvement citoyens genevois comme allié, font malicieusement remarquer ses adversaires...

Du côté du GAPP, sa présidente Sandra Capeder confirme avoir fait part à M. Beer du souci des parents d'un meilleur encadrement des élèves, en particulier pour les plus petits. «Nous rejoignons la SPG sur la question des moyens, il n'y en a pas assez à l'école primaire genevoise. C'est une question de nombre d'élèves par classe et de soutien aux élèves en difficulté. Notamment, il faut bien accompagner les élèves dès le début, car ceux qui prennent du retard en lecture ou en écriture dès les premiers degrés sont pénalisés durant toute leur scolarité.» Le projet des parents de lancer une pétition destinée au Grand Conseil pour un renforcement de l'encadrement dépendra de la réponse que les autorités donneront à ces inquiétudes. «Contrairement à la position de refus du syndicat, nous optons pour la négociation, car il faut faire des compromis», commente M^{me} Capeder.

Sur le fond, le GAPP, qui n'a jamais fait preuve d'enthousiasme sur la question du mercredi matin, voit désormais les choses avec clarté et prépare une prise de position pour après les vacances de Pâques. «Il faut faire le deuil de ce temps libre très apprécié qui est pour les enfants l'occasion d'activités sportives, culturelles et sociales. Avec le PER et les nouvelles exigences, il ne sera pas possible d'en faire davantage dans le même laps de temps. C'est la moins mauvaise solution dès lors qu'il n'est pas souhaitable d'allonger les journées et qu'une réduction des vacances n'a pas été envisagée.»

En termes de bien-être pour les enfants, quelle est la position de M^{me} Capeder? «C'est vrai, le mercredi matin est un temps libre privilégié. Mais la réalité est moins rose que ce qu'en disent certains enseignants, pour qui le changement sera aussi une contrainte. Pour des familles modestes, au contraire, il sera positif de bénéficier d'un encadrement cohérent, car beaucoup de parents n'ont pas les moyens d'offrir des cours ou des activités à leurs enfants ou tout simplement travaillent les deux à plein temps parce que bien des patrons n'ont aucune considération pour les familles.» M^{me} Capeder n'en déplore pas moins la pression qui s'exerce toujours plus sur les épaules des enfants. Une pression «par le haut», venant du monde de l'économie qui se plaint des lacunes au sortir de l'école obligatoire, et plus généralement d'une attente forte de la société en culture générale. «C'est une question de fond: jusqu'où va-t-on aller en matière d'exigences?» demande M^{me} Capeder.

Pour autant, résister à la tendance en dégommant le mercredi matin mettra encore plus les élèves en difficulté, selon elle, car le nouveau Plan d'études se mettra de toute façon en route, un mouvement romand. RA

Face-à-face

Pour ou contre le mercredi matin de labeur pour les écoliers?

Le retour annoncé du mercredi matin à l'école primaire fait réagir beaucoup d'enseignants et de parents d'élèves.

Alors qu'un référendum vient d'être lancé par la Société pédagogique genevoise (voir «TG» des 13 et 14 avril), Michèle Rouillet s'en prend à Charles Beer qui donne sa vision des choses.

Ne nous laissons pas bernier!

L'invité

Michèle Rouillet
Docteure en sciences
de l'éducation



La résistance contre l'école le mercredi s'organise! La Société pédagogique genevoise (SPG) a décidé, à l'assemblée du 12 avril, de lancer un référendum si le projet de loi de M. Beer était approuvé par le Grand Conseil. Contre la propagande pour imposer plus d'école au primaire, rétablissons quelques faits.

1. En matière scolaire, ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité. PISA (test comparatif de l'OCDE) le prouve. La Finlande (qui obtient la palme) a une durée scolaire inférieure de 30% à celle de Genève!

2. Il est inexact que l'écolier genevois a moins d'école que les autres écoliers de Suisse. L'horaire scolaire valaisan (cité comme modèle!), avec ses matinées écourtées, ses congés et ses deux heures hebdomadaires d'enseignement religieux, ne compte pas plus d'heures sco-

lares que l'horaire genevois. Constatation identique pour Vaud! Quant au passage à quatre jours d'école en 1997, il n'a pas réduit l'horaire scolaire genevois mais augmenté les heures enseignées, la pause de midi ayant été raccourcie de 50 minutes!

3. Avec le mercredi matin d'école, l'écolier primaire genevois aurait un horaire aussi chargé que l'élève du Cycle d'orientation! Pourtant, les spécialistes des rythmes scolaires dénoncent l'absurdité de soumettre à la même durée sco-

«Non à l'augmentation de l'horaire de l'écolier genevois»

laire des enfants de 8 ans et de 14 ans. Ils ne critiquent pas le jour de congé en milieu de semaine, mais la trop longue coupure du week-end.

4. En affirmant que l'augmentation de l'horaire scolaire lui est imposée - «Nous devons faire face à l'augmentation de la dotation horaire prévue par l'harmonisation scolaire» («Tribune» du 25 mars)- M. Beer trompe le citoyen. Si HarmoS

(concordat entre cantons) harmonise l'âge d'entrée à l'école, la durée de la scolarité obligatoire, les programmes et objectifs scolaires, il ne traite pas de l'organisation scolaire cantonale. D'ailleurs, si M. Beer veut ajouter une matinée à l'écolier genevois, le chef du DIP du Valais va, lui, diminuer l'horaire de l'école primaire du Valais de 90 minutes par semaine, tout en respectant les accords d'HarmoS! Ne nous laissons donc pas be(e)rnier et disons non à l'augmentation de l'horaire de l'écolier genevois, qui aurait des répercussions négatives: modification de prise en charge des élèves (qui amènera stress et agitation), augmentation des coûts pour l'école et pour les communes (restaurant scolaire, parascolaire...), obligation pour des enfants d'être du lundi au vendredi pendant 10 heures (voir 1.) à l'école, démantèlement des offres extrascolaires, avec les conséquences que cela entraînera sur l'emploi. Que les rois fainéants prennent le temps de réfléchir!

Michèle Rouillet est présidente du GRE (Groupe de réflexion sur l'école)
<http://michelerouillet.blog.tdg.ch>

Ce qui compte pour nos élèves

L'invité

Charles Beer
Consellier d'Etat
chargé du DIP*



Pour tout responsable de l'Instruction publique, mettre en œuvre la scolarité obligatoire dès 4 ans et le plan d'études romand dès la prochaine rentrée, renforcer les exigences dans les différentes disciplines et le soutien scolaire aux élèves, assurer des taux d'encadrement et des effectifs par classe appropriés, cela paraît évident. Comme de réinstaurer un horaire scolaire sur 4 jours et demi. Car c'est tout cela qui compte pour les élèves genevois.

Ceux-ci sont les seuls, avec ceux de la France, qui le regrette déjà, à vivre pendant leurs 8 années de scolarité primaire deux «congés» dans la semaine, qui signifient en fait deux ruptures du rythme scolaire dont toutes les études sur ce plan convergent pour dire qu'elles sont préjudiciables à leur rythme de vie et donc aussi à la qualité de l'apprentissage scolaire. Qui

peut raisonnablement soutenir aujourd'hui le maintien des 4 jours ou, pire encore, l'allongement de ces journées-là alors que, dès la prochaine rentrée et jusqu'en 2013, le plan d'études romand, avec toutes ses exigences, sera appliqué dans toute la Suisse romande, que l'enseignement des langues sera renforcé, que l'anglais sera aussi enseigné au primaire, que d'autres cantons, comme Vaud et Neuchâtel, prévoient d'augmenter eux aussi la dotation d'enseignement? Sauf, bien entendu, si l'on veut faire des économies au détriment de la formation en surchargeant les journées des écoliers...

«L'enseignement des langues sera renforcé»

Non, ce n'est pas HarmoS qui prescrit pour tous les cantons tel ou tel horaire pour les écoliers. Ni le plan d'études romand. Mais face à un accord qui engage tous les cantons, que signifie adhérer si l'on ferme les yeux sur ce qu'il nous revient de faire et d'améliorer pour l'appliquer avec discernement? Le contexte, les résultats et les défis de l'école genevoise

ne méritent-ils pas que l'on prenne la responsabilité et le risque de corriger ce qui doit l'être? Par exemple, le fait indiscutable que les jeunes Valaisans consacrent 350 heures de plus au français. Je réaffirme qu'il y a un véritable lien politique entre HarmoS et l'horaire scolaire, parce que je refuse que l'on contourne la question de l'horaire scolaire pour l'école genevoise ou qu'il subisse encore à l'avenir de nouveaux bricolages au détriment des élèves, pour sauvegarder d'autres intérêts.

Pour permettre aux droits populaires de s'exercer sur cette question, les élus du Grand Conseil, avec le Conseil d'Etat, sont en mesure de se prononcer sur un nouvel horaire scolaire, après une concertation ouverte et publique de près de deux ans.

Contrairement à celles et ceux qui prétendent savoir compter, le Grand Conseil se prononcera en toute connaissance des sommes qu'il faudra investir pour engager, je l'espère, des enseignants supplémentaires, pour renforcer le soutien scolaire.

* Département de l'instruction publique.

L'école le mercredi matin, une bonne solution?

Les 8-12 ans iront à l'école le mercredi matin. Le Grand Conseil devrait voter le projet du DIP en juin. Le syndicat des enseignants prépare un référendum

Christiane Pasteur

Les élèves genevois sont-ils des cancre pour qu'on leur rajoute une demi-journée d'école supplémentaire?

Frédéric Wittwer (FW): Non, sûrement pas. Mais les élèves genevois sont les seuls à ne se rendre à l'école, au primaire, que quatre jours par semaine, soit 152 jours par an. C'est beaucoup moins qu'ailleurs. Les élèves valaisans, par exemple, ont 300 heures de plus de français durant le cycle moyen que les genevois.

Contestez-vous qu'il faille augmenter la dotation horaire?

Laurent Vité (LV): Plus de temps d'école ne signifie pas plus de réussite. Le temps d'exposition aux apprentissages a certes un rôle à jouer, s'il est de qualité. Or, dans le projet qui nous est présenté, nous voyons plus de quantité, mais pas plus de qualité, et c'est ce qui nous préoccupe.

Vous avez pris l'habitude d'avoir congé le mercredi matin. En tant que syndicat, vous défendez vos acquis...

LV: Il faut rappeler ici que le mercredi est un jour de travail pour les enseignants, puisque nous travaillons 40 heures par semaine et 47 semaines par année.

FW: Il n'a jamais été question d'augmenter la charge de travail des enseignants.

En revanche, instaurer un nouvel horaire implique une réorganisation de l'enseignement primaire et une nouvelle répartition. Nous y travaillons, avec la SPG, pour trouver les conditions les plus favorables en termes de prestations pour les élèves.

Vous réclamez davantage de moyens pour l'école primaire. Le DIP promet de créer 207 postes d'enseignants pour un coût de 20 millions de francs. Cela ne vous satisfait-il pas?

LV: Les postes supplémentaires promis compenseront uniquement les quatre périodes supplémentaires sur 800 classes. Si on voulait retrouver les mêmes conditions qu'en 1991, c'est-à-dire un taux d'encadrement de 14 élèves par poste de travail à temps plein, il faudrait créer 300 postes pour la rentrée, nets, sans compter l'augmentation de l'horaire scolaire. Car depuis 1991, il y a eu 6000 élèves en plus. Dans le même temps, 180 postes d'enseignants chargés de soutien et de maîtres spécialistes ont disparu. Les enseignants sont fatigués et peinent à assumer les ambitions voulues par le département.

«Les Genevois sont les seuls à n'avoir que quatre jours d'école»

Frédéric Wittwer Directeur du projet Harmo5 au DIP

«Nous avons perdu l'équivalent de 300 postes depuis 1991»

Laurent Vité Président de la Société pédagogique genevoise

FW: L'accord, signé avec la SPG en 2001, prévoyant un taux d'encadrement de 17 élèves par enseignant a été scrupuleusement respecté. On maintient la qualité de l'enseignement. Les élèves, eux, auront plus de temps. D'autres mesures qualitatives doivent être renforcées, notamment le soutien pédagogique. A partir de là, on comprend mal pourquoi la SPG résiste autant.

LV: Aujourd'hui, seuls 30% des élèves en difficulté profitent vraiment des mesures d'accompagnement. Par ailleurs, sur les 207 postes promis, 96 sont récupérés sur la suppression partielle du coenseignement. C'est-à-dire les maîtres spécialistes en arts visuels et en éducation physique qui donnent leur leçon en présence du titulaire ou avec une demi-classe. Cela leur permet notamment d'intégrer les élèves difficiles. Pour nous, il s'agit d'une mesure d'économie de postes et non pas d'une mesure pédagogique. Pour atteindre les objectifs, il faudrait diminuer le nombre d'élèves par classe.

Beaucoup de parents prennent congé le mercredi. Ce changement d'horaire compliquera-t-il la vie des familles?

FW: Nous avons organisé une large consultation durant un an et demi, mais nous ne mettrons jamais d'accord tous les parents sur l'horaire scolaire. Cette question traverse le canton depuis 30 ans. Nous constatons cependant que les activités périscolaires, comme la musique et le sport, ne se concentrent pas uniquement sur le mercredi et que les familles favorisées sont celles qui en profitent le mieux.

Retrouvez les extraits vidéos du débat sur le site:



Retrouvez les extraits vidéos du débat sur le site:
www.tdg.ch/debats

Les réactions du public



Sylvia Pfeiffer
Adjointe administrative au secrétariat du DIP

«L'introduction du mercredi matin me semble un passage obligé pour compenser certaines lacunes dont souffrent les élèves dans notre canton»



Germain Thomas Rodriguez
Enseignant au primaire

«Les milliers d'enfants des familles populaires qui profitent du mercredi pour suivre des cours de langue auront des journées beaucoup plus longues»



Isabelle Graber
Belle-maman d'un enfant à l'école primaire

«Ce qui m'interpelle, c'est qu'employés et employeurs n'arrivent pas à s'entendre pour offrir aux élèves les meilleures chances de réussite»